Championnat de Province - Liège

En étroite collaboration, les clubs FITA de la Province de Liège organisent le championnat provincial 2015 de tir en salle. Ce championnat est ouvert à tous les tireurs de la Province de Liège en ordre de cotisation à la LFBTA pour 2014/2015.

<u>Date</u> et lieu: - Le <u>dimanche 1^{er} Février 2015</u>. Hall sportif du Bois de Mont, rue des Roselières,

à Jemeppe (entité de Seraing)

<u>Inscriptions</u> : - La feuille d'inscription est affichée dans les clubs, elle doit rentrer <mark>pour le 23 janvier</mark> au plus

tard au délégué de province. (guy.delcominette@lfbta.be)

- Frais d'inscription de 5 € par archer (7 € si paiement le dimanche) à donner au trésorier de votre club qui centralisera et effectuera le paiement $\frac{1}{2}$ global au compte PROVARC pour le

25 janvier au plus tard. L'inscription ne sera pas remboursée en cas d'absence.

<u>Catégories</u>: -Toutes catégories LFBTA. Veillez à vous mettre dans la bonne catégorie à l'inscription car aucun

changement n'aura lieu le jour du championnat.

-Règlement LFBTA d'application.

Distances: - 18 m sur 27 cibles (max. 108 archers)

Blasons: - AM et PM: Tri spots pour tous sauf arcs nus et benjamins: 60 cm, cadet recurve: 40 cm.

<u>Brevets</u>: - Pas de brevets réalisables lors du championnat.

<u>Programme</u>: - 7 h 15: montage de la salle

- 8 h 15: ouverture du hall.

- 9 h 00: AM : Championnat de Province : 2 volées d'échauffement suivies directement par deux séries de 10 x 3 flèches avec une pause de 20 min. entre les séries.

- Pause de 1 h 20.

- PM : Coupe de la Province: Regroupement des cat. d'arcs (recurves, compounds et nus). 2 volées d'échauffement. Les points du matin serviront de classement pour l'après-midi. On conservera ainsi max.32 tireurs par catégorie. 1/16è et 1/8è gagnants aux meilleurs points $(4 \times 3 \text{ flèches})$, ensuite, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$ et finales en matchs de sets.

- Vers 17h00 : démontage de la salle suivi de la remise des résultats et médailles.

<u>Tenue</u>: - Tenue du club ou blanche (pas de jeans sauf de couleur blanche).

- Chaussures de sport obligatoires.

- Les arbitres pourront exclure des tirs tout archer dont la tenue ne serait pas réglementaire.

Repas : Le gérant de la cafétéria nous propose pour midi :

1 boulet-frites pour 5 € ou 2 boulets-frites pour 9 € (boulets à la liégeoise cuisinés maison) Veuillez réserver sur la feuille d'inscription au tir. Paiement ce jour-là au secrétariat.

Les organisateurs espèrent que cette formule vous plaira et ont l'espoir de vous y rencontrer nombreux.

Sincères salutations sportives.

Delcominette Guy Délégué de Province.